

ETATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE

Simplification de la procédure pénale...

C'EST POUR QUAND ?

L'UNSA Police a participé à une réunion organisée ce jour au Ministère de la Justice, en présence du Garde des Sceaux et du Ministre de l'Intérieur. Ces échanges s'inscrivent à la suite de la présentation du rapport des Etats Généraux de la Justice le 8 juillet dernier.

Pour l'UNSA Police,

- les contraintes procédurales conduisent les enquêteurs à passer trop de temps pour gérer la forme d'un dossier pénal au détriment du fond
- des mesures de simplification de la procédure pénale doivent impérativement être mises en oeuvre
- des efforts conséquents doivent être développés sur les outils numériques.

**LE GARDE DES SCEAUX A ANNONCÉ UNE PROCHAINE
RENCONTRE AU MOIS DE SEPTEMBRE ...**

